

## 75 – PARIS 20° – 20 RUE DE TOURTILLE REHABILITATION LOURDE DE TROIS BATIMENTS COMPRENANT DES LOGEMENTS, LOCAUX COMMERCIAUX **ET ATELIER D'ARTISTES**

## **AVP Avant Projet Définitif**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES TOUS CORPS D'ETAT – LOT 00 PREAMBULE** 

**DPM ARCHITECTES** 

Architecte D.P.L.G 327, rue Saint Martin 75003 PARIS

Economiste 14, rue Le Sueur 75016 PARIS

CABINET JOEL LOT MCI THERMIQUE

BET Fluides 245, rue de Bercy 75012 PARIS

**CAP HORN** 

BET acoustique 42, rue Colbert 3, rue Dr J. Clémenceau 92700 COLOMBES

**AD Structure** 

BET Structure 75015 PARIS

## **OBJET DU PRESENT DOCUMENT:**

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières Tous Corps d'Etat a pour objet la description les travaux nécessaires à la réhabilitation lourde de la Résidence TOURTILLE située au 20, rue de Tourtille à PARIS - 75020 pour le compte de la SA HLM BATIGERE – Département Patrimoine.

Cette résidence comporte actuellement 5 bâtiments regroupant 44 logements, 2 commerces et 4 ateliers d'artistes, dénommés A-B-C-D et E regroupés suivant les 3 corps suivants :

- 1° Bâtiment A collectif sur rue ;
- 2° Bâtiments B-C-D collectifs sur cour ;
- 3° Bâtiment E individuel et indépendant.

Les travaux s'effectueront en milieu inoccupé (logements et parties communes) et seront réalisés, en entreprise générale, suivant la décomposition des lots suivants :

- LOT 00 PREAMBULE;
- LOT 01 TERRASSEMENTS / FONDATIONS / GROS-ŒUVRE ;
- LOT 02 CHARPENTE BOIS / COUVERTURE;
- LOT 03 ETANCHEITE;
- LOT 04 MENUISERIES EXTERIEURES ;
- LOT 05 CLOISONS / PLATRERIE ;
- LOT 06 MENUISERIES INTERIEURES;
- LOT 07 SERRURERIE / METALLERIE ;
- LOT 08 PLOMBERIE SANITAIRE;
- LOT 09 CHAUFFAGE / VENTILATION ;
- LOT 10 ELECTRICITE CFO/CFA;
- LOT 11 REVETEMENTS SCELLES ;
- LOT 12 PEINTURE / RAVALEMENT;
- LOT 13 VRD / ESPACES VERTS;

Avec pour objectif de transformer les existants comme suit :

- Bâtiment A: 2 locaux commerciaux et locaux communs en RDC, 3T2 et 3T4 en étages;
- Bâtiment B: 2 ateliers et locaux communs en RDC, 3T3, 1T4 et 1T5 en étages;
- Bâtiment C : 2 ateliers et locaux communs en RDC, 4 T2, 1T3 et 1T4 en étages ;
- Bâtiment D: 1 ateliers et locaux communs en RDC, 1 et 3T3 en étages;
- Bâtiment E : 1T3 duplex.

Soit un total de 2 locaux commerciaux, 5 ateliers en RDC et 23 logements répartis en 8T2, 9T3, 5T4 et 1T5.

Ces travaux ont fait l'objet d'un Permis de Construire déposée auprès de la Mairie de PARIS. L'entrepreneur devra se conformer aux dispositions particulières éventuelles de celui-ci et notamment à la Circulaire du 31 Décembre 1982.

A cet effet, L'entrepreneur se référera obligatoirement aux études structure, thermique, acoustique et référentiel PHE établis par les BET et définissant les exigences minimales qui seront à respecter. De plus, tous les matériaux isolants mis en œuvre permettront l'obtention des subventions CEE pour la période 2015/2017 telles que définies par la Loi POPE 3°Partie.